

# L'INFOLETTRE ESCE

8 janvier 2021



Chers parents,

Voici la 2<sup>e</sup> infolettre de la semaine, suite à la conférence du ministre Jean-François Roberge ce matin.

## Masque

- Les élèves doivent le porter seulement dans les aires communes, pas dans la classe
- **Les élèves du préscolaire n'ont pas à le porter**
- Aucun masque à l'extérieur
- Attention : les enfants (et même certains adultes) ont tendance à se toucher davantage le visage lorsqu'ils ont un masque et ce, sans se laver les mains au préalable, ce qui augmente le risque de contagion. Il faut donc leur apprendre à ne pas y toucher et à ne pas l'enlever avant de se laver les mains.

## Voyages

Si vous avez voyagé pendant la période des Fêtes, même au Canada, il faut faire une quarantaine de 14 jours à votre retour à la maison. **VOUS NE POUVEZ PAS ENVOYER VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE avant la fin de la quarantaine** et vous devez nous en avvertir en appelant au secrétariat.

Merci de votre excellente collaboration !

*Caroline Bleau et Cindy Bernier*